

ASSEMBLÉE NATIONALE1er avril 2025

SOINS PALLIATIFS ET D'ACCOMPAGNEMENT - (N° 1102)

Retiré

AMENDEMENT

N ° AS129

présenté par

M. Hetzel, M. Bazin, Mme Sylvie Bonnet, Mme Corneloup, M. Di Filippo, Mme Gruet, M. Juvin,
M. Breton, M. Le Fur, M. Marleix, M. Brigand, Mme Blin et M. Gosselin

ARTICLE 8

À la fin de l'alinéa 3, supprimer les mots :

« et le suivi des mineurs ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette disposition n'a pas de rapport avec l'objet de la proposition de loi.